



La recherche sur la maltraitance envers les aînés au Québec : résumés d'articles scientifiques



Violence, abus ou négligence chez les personnes âgées : l'intervention des CLSC à domicile.

Référence

Lebeau, A., Gendreau, C. et Dumont-Lemasson, M. (1992). Violence, abus ou négligence chez les personnes âgées : l'intervention des CLSC à domicile. *Le Gérontophile*, 14(2), 23-25.

Type de texte

Format: Article scientifique

Contenu: Empirique

Thèmes abordés

Formes de maltraitance à domicile, facteurs de risque, facteurs de vulnérabilité, prévention, intervention, organisation des services, stratégies d'action

But ou question de recherche

Cet article présente les résultats de la consultation effectuée auprès des intervenants travaillant au maintien à domicile en Centre local de services communautaires (CLSC). Cette consultation était préparatoire au contenu rendu public au colloque *Vieillir sans violence* tenu en octobre 1990.

Problématique

Plusieurs facteurs macroscopiques (conditions socio-économiques, pauvreté, faiblesse du réseau social, perte des rôles sociaux, etc.) et microscopiques (histoire de vie, niveau de dépendance, épuisement de l'aïdant et baisse de l'autonomie) prédisposent à la violence à l'endroit des personnes âgées. De plus, l'alourdissement de la clientèle du soutien à domicile, ainsi que les nombreuses transformations en cours dans l'organisation augmentent le risque de violence organisationnelle.

Méthodologie

Aucune section de méthodologie n'est présentée dans cet article. Il est cependant mentionné que la consultation a été effectuée auprès d'environ 125 intervenants du soutien à domicile.

Résultats

Les conditions qui génèrent un risque de maltraitance varient selon le type de maltraitance dont il est question. Les démarches d'auto-solution du milieu, d'analyse, de renforcement de la personne et du recours à une mesure de protection sociale sont courantes chez les intervenants. Cependant, peu d'interventions se centrent sur le milieu ou sur l'abuseur et plusieurs résistances entourent les procédures judiciaires et administratives. Les valeurs des intervenants, leur pratique et l'organisation dans laquelle ils travaillent teintent leur action professionnelle.

Sur le plan préventif, les intervenants ont des attentes face aux rôles que devrait jouer l'organisation (support et reconnaissance à l'aidant, support à la victime, courtier de ressources, informateur, défenseur de droits, promoteur et parrainage). De son côté, l'organisation des services vise à améliorer la qualité des services par l'implantation d'une philosophie commune chez les intervenants, par l'organisation du travail et par la mise en place de mécanismes d'évaluation des services rendus.

Discussion

La discussion est intégrée aux résultats présentés ci-haut.

Conclusion

Plusieurs pratiques implicites font partie du quotidien des intervenants du maintien à domicile qui doivent intervenir dans des situations de violence, d'abus ou de négligence. Le présent article fait également ressortir l'influence des facteurs organisationnels sur les interventions déployées.

Pistes pour la pratique ou la recherche

Les pratiques implicites doivent être partagées entre les intervenants dans le but de cerner les conduites optimales et de développer des outils d'aide à la décision. De plus, afin d'avoir une idée de l'appréciation de l'intervention, il est nécessaire d'impliquer les gestionnaires, les fournisseurs de services, ainsi que la clientèle et la communauté dans le processus d'évaluation.

Date de réalisation de la fiche :

3 juillet 2014

